

**Ecole Nationale Supérieure des
Sciences de l'Information et
des Bibliothèques**

Karin MOELLON

**Conception d'un plan de formation à la recherche
documentaire pour les deuxième et troisième cycles.**

Service Commun de Documentation de Paris 8

Projet Professionnel de bibliothécaire : gestion de projet

1999

Sous la direction de Madame **Frédérique Mondon**, tuteur pédagogique.

Conseiller professionnel

Bruno DIDIER
Documentaliste à l'Institut Pasteur

Correspondant d'établissement

Christine FERRET
Conservateur au
S.C.D de Paris 8

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mesdames Danièle Bretelle-Desmazière professeur au CNAM, Claire Panijel de l'URFIST de Paris, Sylvie Fayet conservateur au S.C.D. de Paris IV et monsieur Alain Colas de la sous-direction des bibliothèques des entretiens qu'ils ont bien voulu m'accorder pour la réalisation de ce projet professionnel personnel.

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| INTRODUCTION | p 5 |
| 1 - ANALYSE DU CONTEXTE : LE S. C. D. DE PARIS 8 | p 6 |
| 1 - 1 - Le bâtiment | p 6 |
| 1 - 2 - Les collections | p 6 |
| 1 - 3 - Le personnel | p 8 |
| 1 - 4 - Le public | p 9 |
| 1 - 5 - La place de la formation dans la bibliothèque | p 10 |
| 2 - CONCEPTION DU PLAN DE FORMATION | p 11 |
| 2 - 1 - L'identification des besoins | p 11 |
| 2 - 2 - Les enjeux pour le public de deuxième et troisième cycles | p 14 |
| 2 - 3 - Les objectifs généraux | p 15 |
| 2 - 4 - Les objectifs spécifiques | p 15 |
| 2 - 5 - Le choix des méthodes pédagogiques | p 16 |
| 3 - ANALYSE D'UN PROJET DE MEME TYPE | p 17 |
| 3 - 1 - Le choix du projet | p 17 |
| 3 - 2 - La description du projet | p 17 |
| 3 - 3 - Le contenu du projet | p 18 |
| 3 - 4 - Les enseignements à tirer | p 19 |
| 4 - MISE EN PLACE CONCRETE DU PROGRAMME | p 21 |
| 4 - 1 - La composition du groupe de projet | p 21 |
| 4 - 2 - Les missions du groupe de projet | p 21 |
| 4 - 3 - Les moyens de la formation | p 22 |
| 4 - 4- La promotion des actions de formation | p 22 |
| 4 - 5 - L'échéancier | p 23 |

| | |
|---|------|
| 5 - EVALUATION | p 25 |
| 5 - 1 - L'évaluation des apprenants | p 25 |
| 5 - 2 - L'évaluation de la formation par les apprenants | p 26 |
| 5 - 3 - L'évaluation de la formation par les formateurs | p 26 |
| 5 - 4 - Mise en perspective de la formation | p 27 |
| | |
| CONCLUSION | p 28 |
| | |
| BIBLIOGRAPHIE | p 29 |
| | |
| RESUME | p 33 |

INTRODUCTION

Le projet qui nous a été confié est la conception d'un plan de formation à la recherche documentaire pour les deuxième et troisième cycles.

Tout d'abord, l'étude du contexte le S.C.D. de Paris 8, nous permettra de comprendre comment se situe le projet dans les structures de l'établissement.

L'analyse des besoins des usagers déterminera les objectifs à atteindre et les moyens pédagogiques à mettre en oeuvre.

Ensuite, un projet de même nature nous servira de point de comparaison et nous permettra de repérer les points critiques de cette entreprise.

Les différents facteurs déterminants la nature du projet ayant été exposés, nous nous proposerons de détailler la façon dont les éléments seront concrètement mis en place : composition du groupe de projet, moyens mis en oeuvre, échéancier.

Enfin, nous mettrons l'accent sur l'importance de l'évaluation et sur les différentes modalités de son application.

1 - ANALYSE DU CONTEXTE : LE S. C. D. DE PARIS 8.

Cette première partie présente le Service Commun de Documentation (S.C.D.) de Paris 8. Le passage de l'ancien bâtiment au nouveau a entraîné des changements pour les usagers et le personnel, changements qui ont influencé la conception du plan de formation.

1 - 1 - Le bâtiment

Inauguré en avril 1998, le nouveau bâtiment abritant le S.C.D., conçu par l'architecte Pierre Riboulet et situé au coeur de l'université, propose des locaux vastes et agencés de façon à favoriser l'accès à la documentation et à l'information. Sa surface utile totale est de 12 838 m² et le nombre de places offertes est de 1500. L'ancien bâtiment avait une surface utile de 3400 m² et disposait de 30 places. C'est donc dans ce nouvel espace, aux surfaces très agrandies, que l'utilisateur doit se repérer.

1 - 2 - Les collections

Les collections sont distribuées dans sept salles thématiques, symbolisées par sept couleurs. Le système de classification adopté est celui de la Classification Décimale Universelle (C.D.U.), adaptée aux enseignements de l'université.

Le tableau qui figure page suivante présente l'ensemble des collections à l'exception des trois fonds spécialisés suivants :

RDA-Nouveaux Länder : 18 000 documents sur la partie orientale de l'Allemagne depuis 1945. Ce fonds est C.A.D.I.S.T. (Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique) et est associé à la B.D.I.C. (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine).

Armand Gatti : collection multimédia. Importante documentation iconographique (250 affiches).

Vincennes : documents d'archives de l'université Paris 8

Depuis le déménagement, ce ne sont plus 25 000 ouvrages, mais plus de 125 000, qui sont proposés en libre-accès. Environ 200 000 autres documents et 5000 thèses sont conservés en magasin. Ces documents ne sont repérables que par l'intermédiaire de l'O. P. A. C. (On Line Public Access Catalogue) consultable depuis les 41 postes répartis dans la bibliothèque.

Le libre-accès présuppose chez l'utilisateur la capacité à interroger le catalogue et la maîtrise de la C. D. U. Or, actuellement, l'autonomie de l'utilisateur n'est pas une réalité. Le besoin de formation se fait donc sentir.

| Localisation | Spécialité | Nombre total de documents | Nombre de documents en libre-accès |
|--------------------|---|---------------------------|------------------------------------|
| Salle de Référence | généralités | | 5269 |
| Salle bleue | philosophie | 8000 | 6100 |
| | religion | 2000 | 950 |
| | sciences | 4500 | 3000 |
| | informatique | 5000 | 2800 |
| Salle rouge | sciences de la documentation, de l'information et de la communication | 2500 | 1500 |
| | psychologie | 18700 | 8600 |
| | sociologie, ethnologie | 14000 | 8700 |
| | sciences de l'éducation | 8300 | 6000 |
| | linguistique | 6000 | 3000 |
| | sciences politiques | 9000 | 4400 |
| Salle violette | économie | 16500 | 8300 |
| | histoire | 18000 | 8800 |
| | géographie | 6000 | 1600 |
| | urbanisme | 3200 | |
| Salle verte | droit | 12550 | 7900 |
| Salle orange | langues et littératures anglophones | 5900 | 5300 |
| | germaniques et nordiques | 4500 | 3500 |
| | romanes | 5350 | 5200 |
| | slaves | 3700 | 2400 |
| | sémitiques | 2400 | 2150 |
| | asiatiques | 3000 | 1000 |
| | autres | 350 | 340 |
| Salle brune | littérature générale et comparée | 2000 | 1700 |
| | langue française, littérature française et littératures francophones | 11100 | 10000 |

| | | | |
|-----------------------|--|------|---|
| Salle rose | langues et littératures classiques : latin, grec | 1300 | 1200 |
| | arts plastiques | 6000 | 5200 |
| | cinéma | 4500 | 3500 |
| | musique | 2800 | 2000 |
| | photographie | 2000 | 1500 |
| Salle des périodiques | arts du spectacle | 1700 | 1048 |
| | pluridisciplinaire | 2600 | 1600 |
| Espace audiovisuel | documents sonores | 450 | Ces documents sont à consulter à l'espace audiovisuel |
| | vidéos | 1750 | |
| Cédérom | multimedia | 40 | Postes de consultation répartis dans la bibliothèque |
| | pluridisciplinaire | 40 | |

1 - 3 - Le personnel

Catégorie A

Catégorie B

Catégorie C

Conservateurs généraux : 2

.BA.S : 6

Magasinier : 31

Conservateurs : 8

B.A. : 6

Adjointes techniques : 1

Bibliothécaires : 8

Inspecteurs de magasinage : 2

Administratifs ASU : 4

Ingénieurs d'études : 2

SASU : 2

Administratifs RF : 2

Administratif APASU : 1

Contractuel : 1

Contractuels : 1

Assistant ingénieur : 1

Des moniteurs étudiants sont engagés selon les crédits disponibles. Ils sont affectés au rangement des ouvrages.

Nous précisons ici que le terme "bibliothécaire" utilisé dans ce travail désigne les personnels des catégories A et B ayant reçu une formation bibliothéconomique.

1 - 4 - Le public

Nos formations ont d'abord comme public potentiel les étudiants inscrits à la bibliothèque. C'est pour cette raison que le tableau suivant présente le public actif de la bibliothèque, c'est-à-dire l'ensemble des lecteurs ayant réalisé une transaction de prêt au cours de l'année universitaire (données 1997-1998). Dans un second temps, il sera nécessaire d'aller à la rencontre d'un public non encore inscrit.

Un étudiant sur deux est inscrit à la bibliothèque. Le deuxième cycle est surreprésenté et le troisième sous-représenté. Le corps enseignant est inscrit à hauteur de 20 %. Un paradoxe apparaît : plus le niveau monte, plus la fréquentation baisse. Cela peut amener à s'interroger sur l'activité de recherche, surtout lorsque l'on sait que le S.C.D. est le seul pôle documentaire présent sur le campus universitaire.

| UFR | 1 ^{er} cycle | 2 ^{ème} cycle | 3 ^{ème} cycle | Enseignants | Autres | TOTAL |
|---|-----------------------|------------------------|------------------------|-------------|--------|-------|
| Disciplines artistiques | 764 | 830 | 136 | 33 | 8 | 1769 |
| Disciplines juridiques | 880 | 1090 | 110 | 17 | 0 | 2097 |
| Economie, Sociologie, Géographie | 472 | 358 | 70 | 12 | 11 | 923 |
| Histoire, Littératures, Sociologie | 564 | 488 | 160 | 20 | 3 | 1235 |
| Langues, langues appliquées | 588 | 385 | 54 | 25 | 7 | 1059 |
| Informatique, Mathématiques, linguistique | 346 | 418 | 157 | 15 | 28 | 964 |
| Psychologie | 386 | 401 | 137 | 11 | 3 | 938 |
| Communication, psychologie, animation | 306 | 693 | 151 | 15 | 2 | 1167 |
| Urbanisme | 0 | 6 | 7 | 0 | 1 | 14 |
| Etudes Européennes | 0 | 163 | 39 | 0 | 1 | 203 |
| Hors UFR | 11 | 44 | 40 | 12 | 198 | 305 |
| TOTAL | 4317 | 4876 | 1061 | 160 | 260 | 10674 |

Les pôles d'excellence de l'université sont les études de langues, les études artistiques, la sociologie et le droit. La répartition par discipline s'est modifiée au cours des années, les langues ayant perdu leur prédominance initiale.

Les étudiants peuvent préparer un large éventail de diplômes dans tous les cycles d'étude : 20 mentions de Diplômes d'Etudes Universitaires Générales (D.E.U.G.), Diplômes Universitaires

de Technologie (D.U.T.), 35 licences, 27 maîtrises, 5 Maîtrises de Sciences et de Techniques (M.S.T.), 1 magistère, 19 diplômes d'université de deuxième et troisième cycles, 15 diplômes d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) et 32 Diplômes d'Etudes Approfondies (D.E.A.).

L'université regroupe 13 formations associées au C.N.R.S. (Centre National de la Recherche Scientifique), 4 programmes pluri-formations, 30 formations doctorales et quatre écoles doctorales.

1 - 5 - La place de la formation dans la bibliothèque

La bibliothèque est organisée en deux départements¹ : celui des services au public, dont dépend la formation des usagers, et celui des collections.

Cependant, la formation se veut transversale. D'une part, c'est un service qui touche aux collections : elle présente en effet les fonds, les salles, la classification. D'autre part, l'équipe des formateurs est constituée de personnel travaillant dans les deux départements. Elle ne possède pas de budget propre.

¹ L'organigramme de la bibliothèque est en annexe 1.

2 - CONCEPTION DU PLAN DE FORMATION

2 - 1 - L'identification des besoins

Plutôt que d'envisager la formation sous l'angle de ce que la bibliothèque pouvait apporter aux usagers, nous avons préféré nous demander quels étaient les besoins de ceux-ci. Pour cela, il nous faut déjà étudier les formations qui leur sont proposées.

2 - 1 - 1 - Les formations existantes

L'université propose au niveau du D.E.U.G. une unité de valeur de méthodologie documentaire de 37h30¹. Cette unité est proposée dans quatorze départements : Art, Droit, Géographie, Sociologie, dans les huit départements de langues vivantes, Sciences du langage et en "Education-Communication-Langage". Cette unité de valeur est obligatoire en Droit et Sciences du langage, elle est optionnelle en Géographie, Sociologie, dans les huit départements de langues vivantes et en "Education-Communication-Langage". Elle est libre en Art. Cette formation touche environ un millier d'étudiants par an.

Ce n'est donc pas l'ensemble des étudiants qui sont formés. Aucune formation n'est proposée en

deuxième ou troisième cycles hormis dans la filière documentation.

Si ces formations semblent participer à l'intégration de l'étudiant à son université et à sa réussite au D.E.U.G. ², il se pose toutefois le problème de la capitalisation des connaissances. Comment des connaissances et des techniques acquises pendant les études de D.E.U.G. peuvent-elles être utilisables au long du cursus universitaire ?

¹ L'article d'Aniéla Féo relate l'enseignement de la méthodologie documentaire à Paris 8 depuis 1986 : FEO A. L'enseignement de méthodologie documentaire à l'université de Paris 8 : un enseignement bien tempéré. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1998, vol 35, n°3, p. 147-155.

² Voir à ce sujet l'étude faite par Alain Coulon : COULON A. (sous la dir. de). *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'université de Paris VIII*. Université de Paris VIII : Association internationale de recherche ethnométhodologique et laboratoire de recherche ethnométhodologique, 1995. 100 p.

De son côté, la bibliothèque a proposé en 1998-1999, 11 modules de formation :

- 1- Trouver un livre à la bibliothèque
- 2- Comment trouver un article
- 3- Initiation à la recherche documentaire sur Internet
- 4- Utilisation des différents moteurs de recherche
- 5- Atelier de recherche documentaire
- 6- Utilisation du cédérom Francis
- 7- Utiliser les encyclopédies et les dictionnaires
- 8- Atelier de recherche documentaire pluridisciplinaire
- 9- Atelier de recherche documentaire en littérature
- 10- Trouver de l'information juridique sur Internet
- 11- Présenter des références bibliographiques

Du 1er octobre au 1er juillet 158 heures de formation ont été dispensées et 1075 étudiants ont été formés.

Cependant, ces formations n'ont pas fait l'objet d'un projet pédagogique. Il n'y a pas eu d'objectifs préalablement définis ni d'évaluation. En effet, la priorité était l'emménagement dans les nouveaux locaux et l'introduction de nouvelles façons de travailler qui en découlaient. Si cette situation se renouvelle³, elle entraînerait un découragement certain. Les formations ont cependant eu le mérite d'exister et seront réutilisables après avoir été mieux définies et remodelées en conséquence.

2 - 1 - 2 - Les besoins à court, moyen et long termes

A court terme : **.la complémentarité.**

Le premier objectif est de compléter les enseignements proposés par l'université et en conséquence d'offrir des formations axées sur l'outil et sa manipulation. Celles-ci se feront sous forme de **modules instrumentaux** sans inscription ni contrôle. Toute personne qui en ressent le besoin doit pouvoir y accéder. Un module aurait une durée de 1h30 et serait consacré à un seul thème (par exemple Internet).

³ une situation similaire est analysée dans l'article d'Anne Dujol : DUJOL A. Pour en finir avec le bricolage. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, N°1, p 56-59.

A moyen terme : **la spécialisation.**

Il s'agit de mettre en place des formations axées sur la démarche documentaire appliquée à une discipline.

La maquette de ces **modules thématiques** serait construite avec l'enseignant de la spécialité. Le binôme bibliothécaire-enseignant définit les objectifs à atteindre et les modalités d'évaluation.

Un module serait composé de plusieurs séances abordant chacune un aspect de la démarche documentaire, par exemple définir sa stratégie de recherche, les sources spécialisées.

A long terme : **la pérennisation**

La seule façon d'inscrire ces formations dans la durée est d'y impliquer les enseignants. Par ce biais, les formations seraient inscrites dans le cursus. C'est à des fins de sensibilisation à la problématique documentaire que la bibliothèque proposera en 2000-2001 des modules spécifiquement destinés aux enseignants.

2 - 1 - 3 - Le regard complémentaire de C'FORMIST

Même en connaissant de près les attentes de son public, il n'est pas toujours évident de concevoir un plan de formation. Un outil m'a été très précieux dans ma démarche. C'est pour cette raison que je souhaite le citer ici. Il s'agit du guide intitulé : "Former les étudiants à la maîtrise de l'information". Il est à destination des responsables d'enseignements universitaires qui souhaitent obtenir des repères pour la mise en oeuvre de formations aux méthodes de la recherche documentaire. Ce guide (qui pour l'instant n'existe que sous forme de document de travail) sera accessible, en novembre, depuis la C'FORMIST⁴ (Coordination et veille pour la FORMation en Information Scientifique et Technique), cellule créée par l'ENSSIB (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques) pour la veille documentaire, la production et la diffusion de documents pédagogiques et la formation de formateurs.

⁴ en ligne sur le serveur de l'ENSSIB : www.enssib.fr sous la rubrique "sites hébergés".

2 - 2 - Les enjeux pour le public de deuxième et troisième cycles

L'entrée en deuxième cycle constitue un tournant dans le déroulement des études. Le D.E.U.G. est un filtre et les méthodes de contrôle y sont encore scolaires. En licence, même si l'enseignement est constitué d'unités de valeur et ne suppose pas la préparation d'un mémoire, les enseignants deviennent plus exigeants. Par exemple lors d'un exposé, il est demandé de présenter sa bibliographie et de justifier ses choix. C'est d'ailleurs à ce moment que les étudiants prennent conscience de l'utilité du S.C.D. dont le rôle ne se limite plus à la fourniture de manuels.

En maîtrise, la nécessité de rendre un mémoire oblige à consulter des sources générales mais aussi spécialisées. De ce point de vue, le deuxième cycle constitue une initiation à la recherche. C'est donc un moment clé pour acquérir des bases qui devront devenir des automatismes.

Le troisième cycle est placé sous le signe de la recherche. Les étudiants devront être capables de se documenter sur l'état de la recherche dans leur domaine et d'anticiper ses tendances. Les axes de la recherche à Paris 8 sont au nombre de 12 :

- le langage et le texte, les littératures, les langues
- Les pratiques sociales et culturelles
- Les pratiques artistiques
- Les transformations de la philosophie
- Les systèmes de communication, le multimédia
- Les territoires, l'espace urbain, la banlieue, le lien social
- Le politique et le géopolitique
- Le droit
- Les systèmes économiques
- L'éducation
- La psychologie de la cognition, l'information symbolique, la psychophysiologie, la psychopathologie et la psychanalyse
- L'informatique, la création logicielle, la robotique

Les formations doctorales, les écoles et les équipes de recherche mettent en oeuvre des échanges interdisciplinaires. Il est donc essentiel de maîtriser la recherche documentaire dans sa spécialité pour pouvoir s'informer sur les domaines connexes . On passe donc de l'usage de l'information à sa maîtrise.

2 - 3 - Les objectifs généraux

Les responsables politiques ont, surtout depuis une décennie, souligné l'importance de l'I.S.T.

Pour le second cycle :

La réforme Bayrou ⁵ qu'on associe trop souvent au premier cycle concerne aussi le deuxième cycle "la licence peut comporter un travail d'étude ; la maîtrise comporte *un travail d'étude et de recherche*. Ces travaux peuvent prendre des formes diversifiées (projet, *études bibliographiques*, travail expérimental) ; ils font l'objet d'un rapport et d'une soutenance ."

Pour le troisième cycle :

La circulaire du 31 décembre 1992 du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture invite "à promouvoir auprès des doctorants, *les instruments de référence et les outils bibliothéconomiques nécessaires à la recherche*."

On le voit, ces directives insistent sur la nécessité de la maîtrise des outils documentaires, de l'autonomie et de l'efficacité des étudiants.

Pour le S.C.D. :

L'université doit former à la méthodologie du travail universitaire. La bibliothèque, elle, peut intervenir au niveau de la formation à l'information, rejoignant ainsi une des missions définies dans ses statuts de création (14 novembre 1991) : " le S.C.D favorise toute initiative dans les domaines de *la formation initiale et continue de la recherche* "

2 - 4 - Les objectifs spécifiques

A la lecture de ces textes, les objectifs retenus pour le deuxième cycle sont :

- 1- savoir définir son besoin d'information,
- 2- savoir le traduire en question documentaire et choisir les outils appropriés,
- 3- évaluer et critiquer les informations reçues,
- 4- présenter ses informations.

⁵ arrêté du Bulletin Officiel n° 13 du 8 mai 1997 p XLIII (réforme du premier cycle et introduction de la méthodologie documentaire dans le cursus).

Les objectifs pour le troisième cycle sont les mêmes et comportent en plus :

5- comprendre l'importance des sources secondaires et spécialisées,

6- comprendre les enjeux de l'Information Scientifique et Technique.

2 - 5 - Le choix des méthodes pédagogiques

Pour les modules instrumentaux :

Une séance de 1h30 découpée de la façon suivante :

5 minutes consacrées à la présentation du formateur et des objectifs de la formation

30 minutes de rappels théoriques

30 minutes d'exercices pratiques

20 minutes de correction : mise en commun et justification des démarches suivies

5 minutes consacrées à remplir le questionnaire évaluant la formation

Pour les modules thématiques :

Un enseignement étalé sur plusieurs séances, qui pourrait prendre la forme suivante :

| INTITULE | SUJET TRAITÉ |
|--|--|
| Construire sa stratégie de recherche | Définir son besoin d'information Le traduire en question documentaire |
| Identifier les sources d'information | Les sources générales Les sources spécialisées |
| Analyser l'information | Evaluer et critiquer l'information |
| Organiser et diffuser sa documentation | Présenter une bibliographie |
| L'activité de recherche | Les enjeux de l'I.S.T. |

La maquette ci-dessus a valeur de proposition. Elle pourra être modifiée en fonction des attentes des enseignants. Il faudra aussi conjointement déterminer les moments des interventions respectives des bibliothécaires et des enseignants.

Dans les deux cas, nous ne souhaitons pas avoir plus de 12 participants (2 par poste informatique) par séance même si cela représente un petit nombre par rapport aux effectifs totaux. Nous préférons que les étudiants manipulent réellement les outils afin que la formation ne se résume pas à la transmission brute d'une technique, mais soit aussi l'occasion d'acquérir une démarche.

3 - ANALYSE D'UN PROJET DU MEME TYPE

3 - 1 - Le choix du projet

Suite à la réforme Bayrou, les Services Communs de Documentation ont été sollicités pour assurer une partie de l'enseignement à la méthodologie documentaire. Le nombre d'étudiants à former en premier cycle était tel que les formations proposées aux deuxième et troisième cycles ne constituaient pas une priorité.

Il fut donc difficile de trouver une expérience concernant les deuxième et troisième cycles, susceptible de pourrait servir notre analyse. En janvier 1999, le Bulletin des Bibliothèques de France consacrait un numéro entier à la formation des usagers. Un des articles¹ relatait l'expérience menée par Sylvie Fayet, conservateur au S.C.D. de Paris IV, entre octobre et décembre 1998.

En raison de la similitude des publics, il m'a semblé que ce projet correspondait tout à fait à l'objectif de notre travail.

3 - 2 - La description du projet

Le centre de recherche Cultures Anglophones et Technologiques de l'Information (C.A.T.I.) de l'Université Paris IV-Sorbonne propose à ses étudiants en Langues, Civilisations Etrangères (L.C.E.) et en Langues Etrangères Appliquées (L.E.A.) un contrat de formation à l'usage de l'information destiné aux étudiants de maîtrise, de Diplôme d'Études Approfondies (D.E.A.) et de Diplôme Études Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.).

Dans le cadre des ces enseignements, le S.C.D. assure quatre séances d'initiation à la recherche documentaire.

¹ FAYET S. Méthodologie documentaire : formation des étudiants du deuxième et troisième cycles à Paris IV. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, N°1, p. 50-55.

3 - 3 - Le contenu du projet

Quatre séances d'une durée de : 1h30.

effectif par séance : 60 personnes.

modalités de contrôle : projet bibliographique .

Séance 1

. Présenter la bibliographie du mémoire :

- Objectifs et principes généraux de présentation d'une bibliographie
- Les éléments qui constituent les références bibliographiques d'un document
- Les règles de rédaction des références bibliographiques : le style M.L.A. d'un document

Séance 2

. Utiliser les bibliothèques et accéder aux documents :

- Quelques bibliothèques parisiennes pour les études anglophones
- Organisation des bibliothèques : les cotes, la classification du libre-accès
- Méthode d'interrogation d'un catalogue
- Catalogues de bibliothèques et d'éditeurs sur cédérom ou sur le Web

Séance 3

.Les outils de la recherche bibliographique :

- Pour démarrer sa bibliographie : rechercher par sujet dans des catalogues et des bibliographies nationales, utiliser les orientations bibliographiques des ouvrages de référence
- Utiliser des bibliographies spécialisées pour les études anglaises et nord-américaines

Séance 4

Internet pour les études anglaises et nord-américaines :

- Tour d'horizon : principes de fonctionnement, typologie des informations, exemple de sites
- Trouver l'information sur Internet : les outils de recherche généraux et leurs limites; les outils de recherches spécialisés pour les sciences humaines et les études anglophones

3 - 4 - Les enseignements à tirer

De cet entretien se sont dégagés trois points qui pourront s'appliquer à notre plan de formation

- la collaboration enseignant-bibliothécaire :

Afin de concevoir un module thématique qui réponde au besoin des étudiants, la maquette des cours de formation documentaire doit être établie conjointement par l'enseignant et le bibliothécaire. Le premier intervient en tant que spécialiste de la matière enseignée, le second en tant que professionnel du monde et des techniques documentaires. Cette collaboration doit définir les objectifs à atteindre, et donc le contenu et les modalités de contrôle de chaque cours. En étant ainsi impliqué dans le processus, l'enseignant deviendra auprès de ses étudiants le prescripteur de cette formation.

Par ailleurs, il est nécessaire que les devoirs soient corrigés par l'enseignant, afin que le module soit reconnu par l'université. L'intégration d'un module dans un cursus est en effet le seul garant de sa pérennité.

- susciter de l'intérêt pour la formation documentaire :

La première séance que Sylvie Fayet propose aux étudiants s'intitule : "Présenter la bibliographie du mémoire". La séance présentant l'utilisation de la bibliothèque et les modalités d'accès aux documents n'intervient que dans un second temps. Ce choix s'appuie sur le désir de l'étudiant

de comprendre à quoi peut lui servir la formation et ceci dans le court terme. La possibilité d'apprendre à rédiger une bibliographie est en effet pour lui plus motivante que la simple idée d'avoir une unité de valeur de plus.

Donc, même si une formation à la méthodologie est obligatoire ou capitalisable, le formateur ne doit pas oublier d'"intéresser" son public.

- procédés pédagogiques :

Les étudiants de deuxième et troisième cycles devraient être en mesure d'interroger le catalogue de leur bibliothèque et de manipuler les outils bibliographiques de base (encyclopédies, dictionnaires) généraux. Devant des lacunes évidentes concernant ces deux éléments, Sylvie Fayet commence ses séances par un "rappel" théorique. Cependant, afin de ne pas alourdir la séance, l'essentiel de la théorie est consigné sous forme de fiches

méthodologiques distribuées en cours. Ainsi, une plus grande place est consacrée aux exercices et à la manipulation des outils.

Si les travaux pratiques semblent être la voie à privilégier pour l'enseignement de la méthodologie documentaire, la théorie ne doit pas être oubliée et doit fournir les éléments de base, les ressources spécialisées étant abordées ultérieurement dans le module.

4 - MISE EN PLACE CONCRETE DU PROGRAMME

4 - 1 - La composition du groupe de projet

Les actions de formation des usagers menées en 1998-1999 furent conduites par 9 volontaires. Chargée de la mise en oeuvre du plan de formation des usagers pour 1999-2000, j'ai souhaité qu'un groupe de projet soit constitué. Celui-ci est né en juillet 1999, à la suite d'une réunion des formateurs. Il réunit 10 personnes, dont 4 conservateurs, 2 bibliothécaires, 3 bibliothécaires adjointes spécialisées et un ingénieur de recherche. L'un des formateurs de l'année 1998-1999 n'a pu continuer cette année, mais deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe de formation.

4 - 2 - Les missions du groupe de projet

Le groupe s'est fixé quatre missions :

La première mission du groupe de projet a été de définir les objectifs généraux du plan de formation. Ces objectifs ont été déclinés en objectifs spécifiques et leurs modalités d'application ont été définies.

Chaque module instrumental ou thématique est coordonné par une personne. Ainsi, si un module peut être assuré par plusieurs intervenants selon les obligations de service public, le cours reste cohérent et homogène. C'est cette même personne qui est responsable de la rédaction¹ des plaquettes de présentation et des supports de cours sur papier et sur Internet.

La deuxième est la promotion des actions de formation, d'une part en direction du public en coopération avec les responsables de l'accueil ; d'autre part en faisant connaître les résultats de ces actions à la direction de la bibliothèque ainsi qu' aux instances universitaires.

La troisième mission réside dans le suivi et l'évaluation des formations, notamment par l'élaboration d'un questionnaire d'évaluation.

La quatrième est "une veille scientifique". Elle consiste à se tenir à l'écoute des expériences menées dans d'autres établissements et à améliorer de façon régulière ses aptitudes à la formation.

¹ Une personne de l'équipe de formation va suivre un stage à l'ENSSIB intitulé "Concevoir des supports de formation" du 12 au 14 octobre à Villeurbanne.

4 - 3 - Les moyens de la formation

moyens en personnel : 10 personnes constituent l'équipe de formateurs et dispensent un total de 16 h30 hebdomadaires de cours. Ces heures ne prennent pas en compte la préparation des cours ni le dépouillement et l'analyse des questionnaires d'évaluation . Or, chacune de ces personnes est chargée d'une ou plusieurs autres tâches dans l' établissement et effectue pourtant le même nombre de plages de service public que l' ensemble du personnel (3 plages de 2h30). Se donner les moyens de la formation, c'est prendre en compte l'investissement qu'elle implique. C'est aussi se poser la question du rôle des bibliothécaires dans la formation. La formation ne devrait- elle pas constituer un des aspects du métier de bibliothécaire, quand on sait qu'il oblige à maintenir à jour ses connaissances ?

Il avait été envisagé que des étudiants de troisième cycle soient formés comme tuteurs, mais aucun crédit n'a pu être dégagé cette année à cet effet.

moyen en équipement : Une salle de 83 m², appelée " Salle des séminaires" sert à la formation. Elle est équipée de 6 postes informatiques connectés au catalogue, au réseau de cédérom et à Internet. Un rétroprojecteur, un micro-ordinateur portable et un tableau blanc complètent ce dispositif. On regrettera cependant l'absence sur les lieux-mêmes d'ouvrages de référence, ce qui oblige soit à la " réquisition" de la salle de Référence, soit au transport d' ouvrages. L'installation de l'Encyclopedia Universalis sous forme de cédérom devrait pallier ce manque. Le groupe étudie différentes solutions pour les autres documents.

moyens financiers : L'investissement le plus lourd concernant la formation a été l'équipement informatique. Si la formation n' a pas de budget propre, la direction dégage toujours une somme pour des opérations exceptionnelles ou pour le tirage en grand nombre de plaquettes d'information et de supports de cours.

4 - 4 - La promotion des actions de formation

La promotion des actions de formation se fait en collaboration avec les responsables de l'accueil.

Lors des visites de la bibliothèques destinées aux usagers, il sera fait mention des actions de formation.

Un présentoir sera placé dans le hall central et offrira les plaquettes présentant les différents modules.

Chaque module fera l'objet d'un appel par micro, sauf le module Internet, pour lequel une inscription préalable est exigée en raison du nombre d' étudiants souhaitant suivre ce cours.

La "salle des séminaires" verra son nom changé en " salle de formation" rendant ainsi son rôle plus clair.

Le webmestre s'assurera de la mise à jour de la rubrique " Formation des usagers "²

Les modules instrumentaux seront renouvelés pour tenir compte de l' évolution des usagers : par exemple au premier semestre, il est proposé quatre séances consacrées à Internet 1 et une à Internet 2, alors qu'au second semestre la proportion sera inverse.

Des horaires fixes et adaptés aux étudiants (12h30-14h00/14h30-16h00/16h30-18h00) devraient contribuer à une plus grande fidélisation.

Enfin, un jeu intitulé "Etes-vous un expert de la recherche documentaire ?"³ sera lancé le 28 octobre. A travers un questionnaire les usagers pourront s'initier à l' O.P.A.C., aux outils généraux (dictionnaires, encyclopédies). Des prix (chèques-livres) récompenseront les usagers ayant rempli le questionnaire correctement. Le corrigé indiquera les réponses et les démarches exactes et renverra aux modules de formation permettant d'approfondir cet aspect.

4 - 5 - L'échéancier

- | | |
|----------------|---|
| juillet 1999 | - Constitution du groupe de projet et définition des missions |
| Août 1999 | - Congés universitaires |
| septembre 1999 | - Désignation des coordinateurs de modules - Construction des modules instrumentaux - Rédaction des plaquettes d'information (annexes 2 et 3) - Rédaction du questionnaire d'évaluation (annexe 4) - Organisation de la journée rallye du 28 octobre et questionnaire (annexe 5). |

² consultable en ligne : www-univ-paris8.fr sous la rubrique "services".

³ le questionnaire est en annexe 5.

octobre 1999

à partir du 11 octobre, mise en place de quatre modules :

Module 1 : comment trouver son livre

Module 2 : encyclopédies et dictionnaires

Module 3 : Internet niveau 1 (initiation)

Module 4 : Internet niveau 2 (perfectionnement)

| Planning prévisionnel | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|-----------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| 12h30-14h00 | Module 3 | Module 1 | Module 3 | | Module 4 |
| 14h30-16h00 | Module 1 | Module 3 | Module 1 | Module 3 | |
| 17h00-18h30 | Module 3 | Module 2 | | Module 1 | |

11 sessions de 1h 30 soit 16 h 30 de formation hebdomadaire

novembre 1999

- Réunion des formateurs

- Prise de contact avec des enseignants pour la construction des maquettes des modules thématiques

en projet :

économie et sciences politiques

littérature

sciences sociales

histoire

décembre 1999

- Construction des maquettes des modules thématiques avec les enseignants

janvier 2000

- Évaluation des modules instrumentaux du premier semestre

- Préparation des modules instrumentaux du second semestre

février- mars - avril -
mai 2000 :

- Mise en place des modules thématiques et des instrumentaux d'approfondissement

juin 2000 :

- Bilan des actions de formation 1999-2000

- Communication des résultats à la direction du S.C.D. et aux instances universitaires

- Définition des objectifs pour 2000-2001

5 - ÉVALUATION

Une fois la formation mise en place, nous procéderons à son évaluation. Le terme d'évaluation renvoie ici aussi bien à l'évaluation de l'étudiant qu'à l'évaluation de la formation elle-même. Notre but sera de vérifier que les objectifs préalablement fixés ont été atteints, et d'identifier les améliorations à apporter l'année suivante. Il est évident que le choix de la méthode d'évaluation dépend du nombre de personnes à évaluer.

5 - 1 - L'évaluation des apprenants

Pour les modules instrumentaux :

Il ne sera pas mis en place de méthode de contrôle des connaissances. Il s'agit d'un module "libre". En revanche, l'équipe de la bibliothèque devra analyser (sous forme d'enquête ?) le comportement des usagers pour voir l'impact des formations : recours plus courant à l'O.P.A.C, ou au prêt entre bibliothèques, par exemple.

Pour les modules thématiques :

Il s'agit ici de vérifier les savoirs et savoir-faire acquis à travers l'enseignement. La forme d'évaluation la plus significative est l'évaluation sur dossier (dossier bibliographique par exemple). La réalisation de celui-ci implique la maîtrise des outils bibliographiques et celle de la démarche.

Pour que cette évaluation soit formatrice et ne constitue pas une sanction, l'idéal serait qu'il y ait une correction à mi-chemin afin de rectifier une démarche erronée. Cela demanderait le double de travail pour le correcteur, mais semble être la seule voie pour une véritable progression de l'étudiant dans son travail.

5- 2 - L'évaluation de la formation par les apprenants

A la fin de chaque module instrumental, il sera demandé aux participants de remplir un questionnaire¹ "à chaud". Ce questionnaire comprend plusieurs points :

- la connaissance du public présent au module : en quelle année êtes- vous ? Dans quelle filière ?
- l'impact de la promotion des actions de formation : Comment avez-vous eu connaissance des actions de formation ? Les horaires proposés vous conviennent-ils ?
- la pédagogie proposée : la durée de cette formation vous convient elle ? L'équipement de la salle vous convient-il ? Les objectifs proposés ont-ils été atteints ? Les supports distribués pendant les cours vous conviennent-ils ?

Toutes ces questions sont évaluées sur une échelle allant de 1 à 4. Le nombre pair de valeurs permet de ne pas avoir de note moyenne non significative : la notation de 1 à 5 donnant souvent une accumulation de notes équivalentes à 3.

Enfin une dernière question : "Quelle autre formation souhaiteriez vous trouver à la bibliothèque

laisse libre cours à la demande des usagers. L'évaluation des formateurs sera intégrée au questionnaire lorsque plusieurs personnes auront suivi la formation de formateurs. A l'heure actuelle, une seule personne a suivi cette formation à l'U.R.F.I.S.T. (Unité Régionale à l'Information Scientifique et Technique).

Les modules thématiques seront évalués par les apprenants avec un questionnaire plus long et plus détaillé, en cours d'élaboration.

5 - 3 - L'évaluation de la formation par les formateurs

Ces questionnaires seront dépouillés et analysés par les formateurs. Un premier bilan sera établi au bout de 6 mois et les rectifications nécessaires apportées. Un bilan à l'échelle de l'année sera fait au mois de juin. Nous aurons ainsi des résultats qui serviront de point de comparaison l'année prochaine.

¹ Le questionnaire est proposé en annexe 4.

5 - 4 - Mise en perspective de la formation

Ce bilan comportera la liste des modules enseignés, le nombre d'étudiants formés, le nombre de personne mobilisées ainsi que le résultat des évaluations. Il sera communiqué à la direction de la bibliothèque ainsi qu'aux instances universitaires, ceci afin d'obtenir des moyens supplémentaires nécessaires au développement de la formation et à l'intégration des modules dans les cursus.

CONCLUSION

Au terme de l'année universitaire 1999-2000, les bibliothécaires souhaitent voir se dégager cinq orientations :

Tout d'abord, leurs missions de formations devraient être précisées et développées.
De plus, les relations bibliothécaires-enseignants pourraient être renforcées.
En outre, la formation serait un facteur de reconnaissance du S.C.D.
La formation apporterait aux étudiants des savoirs et des savoirs-faire qui leur permettraient de se bâtir tout au long de leurs études un véritable passeport documentaire.
Enfin, le S.C.D. de Paris 8 envisage d'aller plus loin dans cette démarche en ouvrant le plus tôt possible ses formations aux futurs bacheliers.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie se veut sélective, seuls les documents les plus récents, hormis les références, sont présents. Ils sont présentés de façon thématique.

1 - ETUDES ET COMMENTAIRES SUR LA FORMATIONS DES USAGERS

SERIEX H. *Former et apprendre à s'informer, pour une culture de l'information : formation à l'usage de l'information*, rapport du groupe de travail interministériel présidé par Hervé Serieux, Danielle Bretelle-Desmazière et Dominique Touzet. ADBS Editions : 1993.

Bulletin Officiel n° 13 du 8 mai 1997 p XLIII (réforme du premier cycle et introduction de la méthodologie documentaire dans le cursus).

BLANC-MONTMAYEUR M. Formation des usagers ou formations des bibliothécaires ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, N°1, p. 89-93.

COLAS A. La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, N°1, p. 24-29.

DUJOL A. Pour en finir avec le bricolage. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, N°1, p 56-59.

FAYET S. Méthodologie documentaire : formation des étudiants du deuxième et troisième cycles à Paris IV. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, N°1, p. 50-55.

HOUVET D., KERIGUY J., MARIE C. La formations des utilisateurs : bibliothèque de l'université de Toulon et du Var. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t.44, N°1, p. 44-49.

PLUCHET M. *Quelle place pour les formations à l'usage de l'information dans les universités françaises. Etude de la formation IRIS de Rouen*. Mémoire de DEA. Science de l'information et de la communication, Université Lyon 2 : 1998.

FEO A. L'enseignement de méthodologie documentaire à l'université de Paris 8 : un enseignement bien tempéré. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1998, vol 35, n°3, p. 147-155.

COUZINET V., BOUZON A., NORMAN R. Les doctorants livrés à la recherche documentaire : la pratique de la revue scientifique. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°6, p. 54-59.

DOUGNAC M.-H. *La formation des usagers en bibliothèque universitaire l'exemple des bibliothèques de l'UQUAM*.-Mémoire de l'Essib, 1996.

Disponible sur internet

(<http://www.enssib.fr/Enssib/resdoc/DOCUMENTS/DCB/dougnac19.pdf>)

HECQUART F. Formation de formateurs : une nécessité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, N°6, p. 30-36.

COULON A. (sous la dir. de). *L'évaluation des enseignements de méthodologie documentaire à l'université de Paris VIII*. Université de Paris VIII : Association internationale de recherche ethnométhodologique et laboratoire de recherche ethnométhodologique, 1995. 100 p.

2 - DOCUMENTS OPERATIONNELS : maquettes de plans de formation et de cours.

WEBER R. *Concevoir un programme de méthodologie documentaire pour les étudiants de première année de DEUG AES, Droit, Sciences Economiques de l'université de La Réunion*. Projet Professionel Personnel. Institut de Formation des Bibliothécaires. 1998.

DARROBERS M., LE POTTIER N. *La recherche documentaire*. Paris : Nathan, 1998. 159 p. Collection Repères Pratiques.

CAILLET C. *Conception d'un plan de formation des étudiants du premier cycle de la section Sciences du S.C.D. Paris Sud à la méthodologie documentaire*. Projet Professionel Personnel. Institut de Formation des Bibliothécaires. 1997.

BRUNEL-BACOT(coord.). *Un passeport documentaire de l'école à l'université : de la BCD au CDI et à la BU*. Montpellier : CRDP Languedoc-Roussillon, 1997. Collection accompagner.

GREMI Groupe de réflexion sur l'enseignement des méthodologies de l'information (page consultée le 10 juillet 1999) en ligne. Adresse URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/gremi.htm>

FOURMI Formations Universitaires en réseau aux Méthodologies de l'Information (page consultée le 10 juillet 1999) en ligne . Adresse URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/fourmi.htm>

URFIST Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (page consultée le 10 juillet 1999) en ligne . Adresse URL : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist>

FORMIST Réseau francophone pour la formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur. (page consultée le 10 juillet 1999) en ligne . Adresse URL : <http://nts.enssib2.fr/pm/formist/formist1.nsf>

3 - EVALUATION

DE PERRETTI A. , BONNIFACE J. , LEGRAND J.-A. *Encyclopédie de l'évaluation en formation et en éducation* . Paris : ESF éditeurs, 1998. 556 p.

DESGRAUPES P. , LHOMME M. *Evaluer la formation*. Paris : Nathan, 1994. 198 p.

JOUVENEL G. , MASINGUE B. *Les évaluations d'une action de formation dans les services publics, enjeux, méthodes et outils*. Paris : Les éditions d'organisation, 1994. 208 p.

4 - BIBLIOGRAPHIES EN LIGNE

Bruno Didier : Bibliographie "Formation des utilisateurs" (page consultée le 10 juillet 1999) en ligne . Adresse URL : <http://www.pasteur.fr/units/biblio/formation/bibliform.html>

Paulette Bernard : Bibliographie "La formation à la maîtrise de l'information : quelques sources à connaître et à fréquenter" (page consultée le 10 juillet 1999) en ligne . Adresse URL : <http://tornade.ere.umontréal.ca/bernh/secondai/educat/skills97.htm>

RÉSUMÉ

La formation des usagers est actuellement une des préoccupations majeures des S.C.D. C'est cette question qui fait l'objet de ce projet professionnel personnel. Il traite d'un plan de formation à la recherche documentaire à l'intention des deuxième et troisième cycles, de sa conception à sa mise en oeuvre.

Mots-clés : recherche documentaire

formation des usagers

deuxième cycle

troisième cycle

SUMMARY

The training of users is presently one of the major concerns of university libraries. This is the subject of this work. It deals with a training scheme in information retrieval 2nd and 3d cycles (approximately equivalent to the bachelor and master degrees), from its design to its implementation.

Keywords : information retrieval

users' training

2nd cycle

3d cycle